



MATHILDE FAUTRAS

PAYSANS DANS LA RÉVOLUTION

UN DÉFI TUNISIEN

 IRMC - KARTHALA



PAYSANS DANS LA RÉVOLUTION

UN DÉFI TUNISIEN

À partir d'une étude monographique conduite dans la région de Regueb – Sidi Bouzid, cet ouvrage analyse l'évolution récente des campagnes du Centre de la Tunisie, au regard de ses transformations socio-spatiales sur le long terme. Ces dernières décennies, les usages des ressources agricoles et les appropriations foncières ont connu de profonds changements. Sédentarisation forcée, partage des terres collectives tribales, mise en culture et irrigation de la steppe grâce aux eaux souterraines, essor des cultures destinées à l'export, implication croissante d'hommes d'affaires et de citoyens dans le marché foncier : autant de facteurs clefs de la recomposition de cet espace rural à l'économie peu diversifiée. En analysant les dynamiques socio-spatiales de ce pôle agricole national marqué par une accentuation des inégalités à l'échelle locale, cet ouvrage propose une lecture originale de la « révolution tunisienne » depuis les campagnes d'où sont parties les contestations populaires de 2010-2011. Il souligne la façon dont les politiques publiques et leur mise en œuvre ont favorisé des dynamiques capitalistes spécifiques, dans une région où s'entremêlent de manière singulière logiques paysannes, entrepreneuriales et spéculatives. Au-delà du cas de Regueb, c'est le rôle des élites nationales et locales, rurales et urbaines, dans les appropriations inégales de terre agricole qui est ici souligné. Invitant à repenser la lecture par le dualisme agraire, cet ouvrage contribue également aux débats sur le *land grabbing* en plaidant pour l'analyse des appropriations de ressources par des acteurs domestiques aux échelles régionale et locale. Cette recherche met aussi en évidence les limites du modèle agricole intensif basé sur l'irrigation par les eaux souterraines promu depuis plusieurs décennies dans les campagnes nord-africaines, tout en apportant des pistes de compréhension de sa perpétuation et de son renouvellement.

Mathilde Fautras est docteure en géographie de l'Université Paris Nanterre (France) et maître-assistante à l'Université de Fribourg (Suisse). Ce livre est issu de sa thèse de doctorat soutenue au sein du laboratoire Mosaïques-LAVUE. Ses recherches portent sur les relations de pouvoir entre groupes sociaux autour de problématiques agricoles et environnementales et sur la recomposition des espaces ruraux dans la mondialisation.

PAYSANS DANS LA RÉVOLUTION
UN DÉFI TUNISIEN

Publié avec le concours de
l'Université Paris Nanterre

Karthala sur Internet : www.karthala.com
Paiement sécurisé

Couverture : © Photo de couverture de Mathilde Fautras.

© Édition Karthala et IRMC, 2021
ISBN : 978-2-8111-2815-9

Mathilde FAUTRAS

**PAYSANS DANS LA RÉVOLUTION
UN DÉFI TUNISIEN**

IRMC
20, rue Mohamed
Ali Tahar
1002 Tunis

Karthala
22-24,
boulevard Arago
75013 Paris

Collection

« Maghreb contemporain : nouvelles lectures, nouveaux savoirs »

La particularité de cette collection, dirigée par l'Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain (IRMC) est de diffuser des travaux, inédits sur le Maghreb, réalisés par des chercheurs dans le cadre de leur doctorat. Elle s'inscrit solidement dans une perspective pluridisciplinaire et territoriale. Les ouvrages proposés sont tous issus de travaux de thèses et de réflexions académiques, validés par un jury d'universitaires garant de la qualité et de l'exigence des savoirs produits. Cette nouvelle collection, outre qu'elle promeut une version plus courte et vulgarisée de recherches fondamentales, entend valoriser des approches réflexives originales, des objets et des terrains de recherche qui renouvellent les paradigmes de la connaissance sur le Maghreb. Elle représente la vitrine actualisée et dynamique de la nouvelle recherche en sciences sociales et humaines telle qu'elle se déploie et s'anime dans les universités françaises et maghrébines.

Préparation éditoriale : Alexia Humbert.

PAO et couverture : Besma Ouraïed-Mennei.

Remerciements

Je tiens à remercier l'Université Paris Nanterre et l'UMR LAVUE (CNRS UMR 7218) qui ont apporté un soutien financier à la réalisation de cette recherche et à la publication de cet ouvrage.

Si l'analyse présentée ici relève de mon entière responsabilité, elle a néanmoins bénéficié des précieux conseils de mes deux directeurs de thèse, Habib Ayeb et Frédéric Landy, ainsi que de nombreuses discussions avec Mohamed Raouf Saïdi.

Surtout, cet ouvrage n'aurait pas pu voir le jour sans l'aide, la disponibilité et la confiance de nombreuses personnes en Tunisie, qui ont accepté de partager leurs points de vue, et dont je me suis attachée à rapporter, au plus près, les récits confiés.

Préface

Frédéric LANDY

Professeur de géographie à l'Université Paris Nanterre (UMR LAVUE)

Lecteur, lectrice, te voilà en route vers la région de Sidi Bouzid. Bien connue en Tunisie, même si elle est souvent perçue comme marginalisée, elle est désormais célèbre dans le monde entier puisque c'est là que s'est immolé par le feu Mohamed Bouazizi le 17 décembre 2010, geste tragique qui aurait déclenché les « printemps arabes ». Le livre s'ouvre sur l'immolation de ce jeune vendeur de fruits ayant conduit à la destitution du président Ben Ali, et lancé des révolutions dans de multiples pays. Mais il s'intéresse ensuite à l'une des clés explicatrices de ce geste : les transformations agricoles régionales. Car Mathilde Fautras se refuse à y voir là le seul facteur. Forte de toute sa rigueur scientifique, elle montre que si l'acte de Mohamed Bouazizi a engendré des contestations sociales majeures et des changements politiques dans le pays, il n'y a pas eu de profonds changements de l'ordre social dans les campagnes tunisiennes depuis 2010-2011.

Les transformations agricoles et rurales dans la région de Sidi Bouzid, ancrées dans une histoire spécifique, sont elles-mêmes, d'une grande complexité. Elles font intervenir de multiples niveaux. Il y a bien sûr, les politiques officielles, coloniales et post-coloniales, qui au nom de la « sécurisation » des terres ont bien souvent engendré, en réalité, une nouvelle forme d'insécurité pour les propriétaires exposés aux logiques du marché. Il y a les stratégies des investisseurs agricoles, experts dans l'art

d'obtenir du crédit bancaire et des autorisations officielles, voire des passe-droits. Mais il y a aussi les logiques paysannes qui, loin de toujours regretter un mythique âge d'or dominé par des biens communs, sont souvent attirées par le mirage de la ville et rêvent de quitter une activité sans prestige ni rentabilité : l'agriculture. Tandis que des logiques entrepreneuriales guident une autre partie des paysans, habiles pour mobiliser leurs réseaux et certains attributs de leur position sociale (tels les liens de parenté), afin, au contraire, de développer leurs activités agricoles.

D'une superbe façon, ce livre témoigne d'un certain retour des sujets agricoles et ruraux dans la recherche en sciences sociales, et en géographie, en particulier. Il s'agit de voir en quoi les rapports fonciers (c'est-à-dire les rapports entre terre et société) constituent « un révélateur, un facteur ou une conséquence » des recompositions socio-spatiales en cours. En quelques mots, c'est un questionnement majeur de la discipline géographique en son entier qui est ici résumé par Mathilde Fautras : l'espace (ici, le foncier) reflète-t-il les évolutions sociales ? n'en est-il que la conséquence ? ou bien, l'espace est-il, au contraire, un facteur clé, la cause de ces dynamiques ? Le livre montre bien que les différences sociales préexistaient aux différentiations occasionnées par le rapport au foncier ; mais que le foncier est un facteur de transformation inégalitaire supplémentaire. Plus que jamais, il est évident que dans tous les pays où l'appropriation collective cède le pas à la propriété privée individuelle, les politiques de modernisation tendent en fait souvent à précariser la petite paysannerie. Et les paysages se révèlent trompeurs : quel voyageur n'a jamais été séduit par le vert des oliveraies ou des plantations d'agrumes, tranchant sur le jaune de la steppe ? Pourtant, l'irrigation et les denses oliveraies masquent de douloureux processus de prolétarianisation.

Ces processus n'ont rien de spécifique à la Tunisie – heureusement pour la portée du livre, malheureusement pour la petite paysannerie de la planète. En Inde, par exemple, on trouve de semblables tendances où se conjuguent émiettement des exploitations (dont le nombre continue de croître en raison des partages successoraux), émigration (souvent temporaire, plutôt qu'exode rural définitif) et arrivée d'investisseurs, étrangers à la région mais rarement au pays. Les lois des différents états fédérés de l'Inde interdisent pour la plupart l'acquisition de terres par

des non-agriculteurs, et *a fortiori* par des entreprises agro-alimentaires. Mais l'agriculture contractuelle se développe alors. Et dans tous les cas, même si de la terre peut être vacante, même si les conséquences en termes d'emploi agricole peuvent ne pas être forcément négatives, il y a toujours une concurrence sur une ressource essentielle : l'eau. Les investisseurs n'envisagent pas d'agriculture sans irrigation, et leurs forages mettent à mal les réserves des aquifères, privant souvent d'eau les paysans dont les puits sont moins profonds.

Le foncier est défini par l'auteure comme « l'ensemble des rapports sociaux entre les hommes ayant pour support la terre ». On peut, certes, se demander si le vieux terme de « structures agraires » ne serait pas plus explicite – il est dommage que le concept soit délaissé, y compris par les géographes. Mais peu importe la querelle de mots. Ce qui compte est la thématique du livre, si urgente. Des sujets aujourd'hui plus porteurs et à la mode (souvent à juste titre) comme l'eau, ou le changement climatique, sont souvent traités de façon dépolitisée, par la recherche comme par les bailleurs de fonds. Donner des financements pour s'adapter au changement climatique est une solution qui permet de satisfaire tout le monde en ne mécontentant personne. Le foncier, trop peu d'institutions s'y attachent : le sujet est souvent très épineux, le traiter obligerait à parler des rapports de domination existants. Mais Mathilde Fautras n'hésite pas à s'en saisir et place résolument le sujet au cœur de son étude.

Car le « foncier » est une notion qui, prise dans toute sa richesse sémantique, et grâce à une approche globalisante que manie fort bien l'auteure, ouvre la fenêtre sur un vaste panorama économique, social et politique. Mathilde Fautras l'écrit : c'est un « fait social total ». En effet, l'ouvrage laisse parler les paysans tout comme les statistiques. Parmi ses personnages, on trouve le notaire et le banquier, le paysan et l'investisseur, et parmi les « non-humains », l'eau et les serres, le mouton et le raisin de table. Le domaine des « représentations » – des « mentalités », disait-on jadis – est fort bien représenté, avec une dimension culturelle importante qui donne envie de ne plus parler de « foncier » – terme initialement attaché à une vision administrative ou économique – mais tout simplement de « terre » – car il existe encore un amour de la terre dans cet espace pourtant victime d'exode rural, il existe encore un honneur d'en posséder.

Un dernier mot, sur la langue. Langue de l'auteure, efficace et précise – par exemple quand elle reprend, à propos de la diversité des formes des migrations vers la Libye ou Sfax, l'expression « partir pour rester » : une citation un peu éculée désormais de G. Cortès et de J.L. Racine, mais qu'elle renouvelle en ajoutant : « Le "rester" n'est pas tout à fait le même non plus ». Mais aussi et surtout, langue des populations tunisiennes : Mathilde a appris suffisamment d'arabe pour nous laisser entendre ces paysans, et nous donner accès à au moins une partie de leurs représentations. D'où d'excellents développements, sur le sens finalement assez surprenant de *fellah* (souvent traduit par « paysan »), ou sur le rapport à la terre, qui se trouve honnie (on pense à migrer ou à s'en débarrasser) ou honorée (car elle peut demeurer source de fierté). Et l'on comprend alors « de l'intérieur » la pseudo-résilience de ces petites paysanneries, compressibles jusqu'à la limite de la survie sociale.

Introduction

Lire les recompositions de l'espace rural tunisien sous l'angle du foncier en contexte « révolutionnaire »

En septembre 2013, lors d'un entretien mené dans le cadre de ma recherche doctorale ¹, un de mes interlocuteurs établit un lien direct entre l'immolation de Mohamed Tarek Bouazizi à Sidi Bouzid, le 17 décembre 2010 ², et la vente aux enchères de la terre agricole de son oncle Salah. Cette terre, achetée dans la délégation ³ de Regueb au moyen d'un emprunt contracté en 2002 et sur laquelle Mohamed travaillait comme ouvrier, avait été hypothéquée auprès de la Banque nationale agricole (BNA). Le rachat de l'hypothèque par un homme d'affaires originaire de la ville de Sfax, située sur le littoral tunisien, est dénoncé par Salah comme une injustice, un complot entre la banque et l'acquéreur. Le 17 décembre, quand Mohamed Bouazizi s'immole à Sidi Bouzid, un rassemblement se forme. Pour autant, les protestations et slogans scandés par les manifestants ne font aucune mention de cette injustice foncière encore dénoncée quelques jours auparavant. De même, dans les semaines et les mois qui suivent, les questions agricoles sont rarement évoquées par les médias dominants, et encore moins dans les discours d'hommes politiques, et ce jusqu'à aujourd'hui. Néanmoins, certaines personnes font clairement le lien entre les deux événements, comme Jalel ⁴, un parent de Salah :

1. Cet entretien ainsi que l'analyse qui en est faite ont été publiés dans la revue *Justice spatiale* (Fautras, 2015).

2. Cet événement est souvent présenté comme l'élément déclencheur de la « révolution » en Tunisie, celle-ci étant alors entendue comme la période de contestations du 17 décembre 2010 au 14 janvier 2011, date de la chute de l'ancien président Zine el-Abidine Ben Ali.

3. La Tunisie est administrativement divisée en gouvernorats (*wilaya*), eux-mêmes subdivisés en délégations (*maatamdiya*), qui regroupent plusieurs secteurs (*imada*).

4. Ce nom, ainsi que celui de toutes les autres personnes citées, ont été modifiés afin de préserver leur anonymat.

Cette terre faisait vivre toute une famille, elle était source de vie, et Mohamed a beaucoup travaillé ici, sur ces terres [...]. Quand le Sfaxien s'est emparé de la terre, [Mohamed] s'est trouvé obligé d'acheter des fruits au supermarché et de les vendre avec une charrette. Donc c'était la cause indirecte, disons, pour se brûler. Les agents de police lui ont demandé de ne pas vendre [dans la rue à Sidi Bouzid] car cela touchait à la forme de la médina, *etc.* Et lui était révolté, vraiment révolté, parce que l'une l'a giflé peut-être⁵, elle l'a humilié, une femme en plus... [À Salah :] Comment s'appelle-t-elle ? [Ils cherchent un moment]. Un[e] certain[e] H., c'est ça. Certains disent qu'elle l'a giflé, d'autres non. De toute façon, elle l'a humilié, par tous les moyens. Il y a beaucoup de versions, mais la chose sur laquelle on doit insister c'est qu'elle l'a humilié. Donc il était humilié, il a été au [siège du] gouvernorat, on l'a refusé, il était complètement énervé, et il s'est brûlé. De toute façon, pourquoi il s'est brûlé ? : parce que cette terre était enlevée. C'est tout un lien. Je voudrais que vous compreniez ce lien.

(Jalel, lors d'un entretien avec Salah et lui-même,
septembre 2013, en langue française)

Suite aux événements relatés par Jalel, Mohamed Bouazizi a été érigé en icône de la « révolution »⁶ tunisienne. Cette image est socialement construite autour de la figure de jeune chômeur diplômé⁷ giflé, injustement privé de son outil de travail⁸ et humilié par des agents de police. Elle met

5. L'énonciateur fait référence à la policière qui aurait, selon la rumeur populaire, giflé Mohamed Bouazizi. Cette version a depuis été démentie. L'histoire de la gifle aurait été montée de toute pièce par des militants de la région, afin de mobiliser la population autour de l'humiliation vécue par Mohamed Bouazizi (Ayad, 2011).

6. En arabe, le mot *thawra* (du verbe *thara* : « se révolter ») a une large acception, de la révolte à la révolution (Achcar, 2013, 16). Le choix des termes pour qualifier les soulèvements populaires qui ont eu lieu dans certains pays du Maghreb et du Moyen-Orient dans les années 2010 reste débattu. Dans cet ouvrage, les guillemets visent à marquer cette distance critique. Sous notre plume, « révolution » fait référence à la dimension politique du phénomène et à la chute du régime et du président Ben Ali. C'est dans ce sens que la plupart des personnes enquêtées définissent la révolution, faisant tantôt référence à la date du 14 janvier (chute de Ben Ali), tantôt à la période de soulèvement accéléré du 17 décembre 2010 au 14 janvier 2011. Parce que le changement social se produit sur le long cours et qu'il dépasse ces bornes historiques, nous parlerons de « processus révolutionnaire » pour désigner, décrire et questionner ce changement dans les espaces ruraux de Sidi Bouzid, au regard des événements politiques parallèles.

7. En Tunisie, l'expression « diplômé chômeur » fait référence à la situation de nombreux jeunes ayant suivi des études supérieures, mais ne trouvant pas d'emploi correspondant à leur niveau et à leur domaine d'étude. Le terme de « chômeur » est employé de manière générale par les Tunisiens à propos de personnes dépourvues d'emploi stable, même lorsque celles-ci exercent des activités économiques comme le commerce.

8. Les agents de police en question ont confisqué la balance qui servait à la pesée des fruits que Mohamed Bouazizi vendait.

en avant des caractéristiques qui ont depuis été partiellement démenties ⁹. À l'inverse, elle passe sous silence certains aspects qui, au regard de la citation ci-dessus, paraissent cruciaux pour comprendre la portée et les moteurs de son acte. Mohamed Bouazizi est présenté comme un marchand de fruits ambulant, mais le fait qu'il ait été auparavant ouvrier agricole sur une terre saisie par la banque incite à explorer les liens entre un événement conjoncturel – la « révolution » – et une question structurelle, celle des enjeux agricoles et fonciers.

Sidi Bouzid, une région marquée par d'importants changements fonciers

La région de Sidi Bouzid est située au centre de la Tunisie (cf. carte 1), à environ 300 km de la capitale, dans ce qu'on appelait il y a encore quelques décennies les Hautes steppes. Cet espace steppique, exploité par des populations pastorales semi-nomades, a subi d'importantes transformations socio-spatiales au cours du XX^e siècle, et en particulier depuis les années 1990. Les autorités coloniales françaises, puis l'État tunisien indépendant ont mis en place une politique foncière dite d'« apurement », visant à liquider les régimes fonciers considérés comme archaïques. À travers cette réforme foncière, leur objectif était de fractionner les terres détenues en indivision par les groupes tribaux ¹⁰ – forme d'appropriation prédominante dans le Centre et le Sud du pays –, ainsi que les *habous* ¹¹. L'objectif était de s'orienter vers une individualisation des droits de propriété foncière, afin de mieux contrôler ces espaces du Centre du pays et de « moderniser » les tenures. Ce processus s'est accompagné de la réalisation d'un cadastre et de l'inscription des terres au « livre foncier », obligatoire et systématique depuis le début des années 1970. Tout ceci

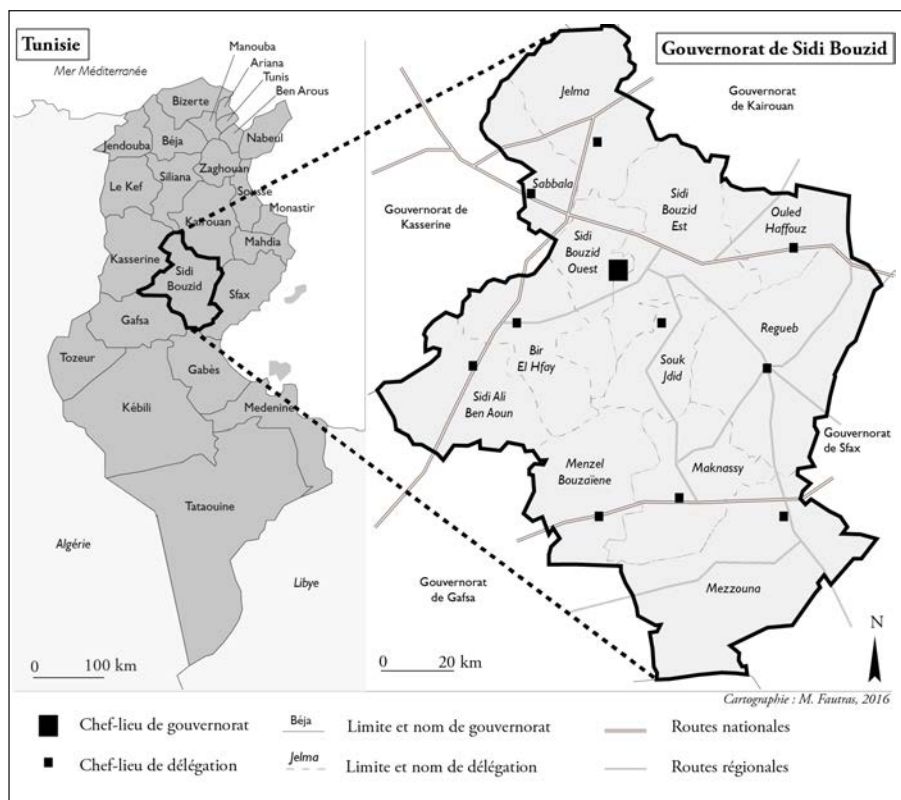
9. Mohamed Bouazizi avait en fait arrêté ses études avant le baccalauréat afin de subvenir aux besoins de sa famille. Il n'était donc pas « diplômé » (Chabert-Dalix, 2012 ; Salmon, 2016). La figure de chômeur diplômé renvoie aux nombreux diplômés sans emploi ou qui exercent un travail non déclaré et/ou dans un autre domaine que celui attendu et préconisé par les études suivies.

10. Les tribus sont des groupes sociaux caractérisés par une unification (référence à une parenté sociale commune, sinon réelle) et par une cohésion des individus autour de la conscience d'intérêts communs (Ben Hounet, 2009 ; cf. chapitre 2 de cet ouvrage pour plus de détails).

11. Biens de mainmorte, dont la jouissance est affectée de manière permanente à des individus spécifiques (souvent les descendants du fondateur du *habous*).

a entraîné la sédentarisation des groupes semi-nomades au cours du XX^e siècle et ce, jusque dans les années 1960, ainsi que la mise en culture généralisée de la steppe. Les limites territoriales, qui étaient auparavant mouvantes et fluctuantes au gré des conflits et des alliances entre groupes tribaux, ont été redéfinies ; le bornage et la sédentarisation des populations ont induit une évolution du rapport à la terre et au territoire.

Carte 1. Localisation du gouvernorat de Sidi Bouzid en Tunisie



Ces politiques publiques sont étroitement liées au développement de l'économie capitaliste dans les campagnes tunisiennes, depuis l'implantation coloniale à nos jours. De 1962 à 1969, pendant la période

couramment qualifiée de « socialisante », des coopératives agricoles inspirées des kolkhozes soviétiques ont été instaurées. L'objectif des politiques agricoles successives a été de « moderniser » le secteur afin d'augmenter la production nationale. Après l'indépendance politique en 1956, l'expansion de l'irrigation a été l'une des priorités agricoles. À Sidi Bouzid, région au climat semi-aride, celle-ci repose sur la mobilisation des eaux souterraines. Des années 1970 à aujourd'hui, l'irrigation a permis de porter ce gouvernorat au rang des principaux producteurs oléicoles et maraîchers du pays ¹². Depuis les années 1990, Sidi Bouzid, et plus particulièrement la délégation de Regueb, centralisent une part importante des investissements agricoles privés au niveau national. Cette région apparaît donc de ce point de vue très attractive, en particulier pour des sociétés ou des individus (souvent Tunisiens d'autres régions) souhaitant investir dans le secteur agricole. Alors que dans l'ensemble du gouvernorat, les terres agricoles sont majoritairement transmises par héritage, un marché foncier localisé s'est développé, à la faveur de ces investissements, principalement dans la région de Regueb. Ces transactions – objet de critiques et de protestations de la part des agriculteurs de la région, et relevées lors des enquêtes de terrain exploratoires – ont attiré notre attention et contribué au façonnement de notre objet d'étude.

Vantée par plusieurs experts agricoles comme un modèle de réussite de la modernisation de l'agriculture, la région de Sidi Bouzid a pourtant vu sa situation sociale se dégrader fortement, en particulier dans les années 2000. La structure des exploitations agricoles du gouvernorat donne une idée des inégalités foncières. En 2004-2005, plus de 40 % des exploitations font moins de 5 ha. Parallèlement, les quelques 3 % d'exploitations dépassant les 50 ha, capitalisent à elles seules plus du quart des superficies agricoles du gouvernorat (CRDA de Sidi Bouzid, 2007). En parallèle d'un important morcellement foncier, s'opère un processus sensible de concentration de la terre agricole entre les mains de quelques notables. Le gouvernorat, qui compte près de 430 000 habitants en 2014

12. Avec plus de 250 000 ha et 100 000 t en 2011, le gouvernorat de Sidi Bouzid se classe second national pour les superficies oléicoles, derrière le gouvernorat de Sfax dont les oliveraies sont vieillissantes (FAO, 2015). Il fait aussi partie des principales zones de production maraîchère (plus de 500 000 t en 2012), notamment de tomates, de piments, de melons et de pastèques (Site Internet du Groupement interprofessionnel des légumes, 2016), ainsi que de vignes de table primeur (*ibid.*).

(INS, 2014), est marqué par un solde migratoire négatif depuis plusieurs décennies, à la fois signe et facteur aggravant de cette situation. D'après le dernier rapport de l'Institut national de la statistique (*ibid.*), entre 2009 et 2014, le solde migratoire interne (migration vers un autre lieu en Tunisie) de Sidi Bouzid présentait un déficit de plus de 7 800 personnes, et le solde migratoire externe (migration internationale), un déficit de plus de 1 000 individus. La recherche d'emploi reste l'un des principaux motifs de départ (respectivement 28,5 % et 85,9 % des cas recensés) (*ibid.*). Sans que les bases de calculs ne soient nécessairement les mêmes, les chiffres des enquêtes et des recensements précédents ¹³ rapportent également un solde migratoire négatif, ou très faiblement positif depuis les années 1970, que ce soit pour le gouvernorat ou pour l'ensemble de la région du Centre-Ouest. L'ensemble de cette région apparaît, dans les années 2010, comme une nouvelle poche de pauvreté en Tunisie (INS, 2012). Il a été montré que la précarité touchant une grande partie de la population affecte les systèmes collectifs de défense, en contraignant les intéressés à des logiques de contournement et d'adaptation plus individualistes, ou du moins restreintes à l'unité familiale (Saïdi, 2007). Cependant, il n'est sans doute pas anodin que les contestations de 2010-2011 aient pris une telle ampleur dans cette région.

Des enjeux ruraux, agricoles et fonciers « invisibles » dans la plupart des analyses de la « révolution »

Les soulèvements populaires qui ont marqué plusieurs pays du Maghreb et du Moyen-Orient au début des années 2010 ont fait l'objet d'une littérature foisonnante en sciences sociales ¹⁴. Une partie de cette littérature se focalise sur les situations révolutionnaires. L'intérêt porte alors sur les dynamiques de contestations, l'enchaînement des faits et des événements *in situ*, et les processus de politisation des manifestants,

13. En particulier le Recensement général de la population de 1989, l'*Enquête nationale de la population et de l'emploi* de 1989, et les données de l'INS de 2004.

14. Bien qu'ayant des connaissances en arabe tunisien à l'oral, mes capacités de lecture sont très limitées dans cette langue. Par conséquent, les travaux écrits en arabe n'ont malheureusement pas pu être consultés. Les propos qui suivent ainsi que l'ensemble de la littérature consultée pour cette recherche concernent essentiellement des travaux francophones et anglophones.

en l'absence de *leadership* unique ou d'idéologie dominante (voir par exemple Bennani-Chraïbi, Fillieule, 2012 ; Touati, 2012 ; Ayari, 2013 ; Salmon, 2014 ; Riboni, 2015 ; Yousfi, 2015). Une autre partie de la littérature est constituée d'analyses à l'échelle macro, sous un angle économique ou de science politique (Achcar, 2013 ; Dakhli, 2011 ; Zoubir, 2011 ; Zemni, 2015). Ces études éclairent le contexte général des protestations, en soulignant notamment l'impasse des politiques de développement, mais elles s'attardent peu sur les liens de causalité entre ce contexte et les protestations (Hmed, Jeanpierre, 2016, 6). À une échelle plus fine (nationale ou régionale), d'autres chercheurs travaillent à mettre davantage en lumière ces liens (Allal, 2016 ; Ayeb, 2011 ; Blavier, 2016 ; Bush, 2014 ; De Bel-Air, 2014 ; Elloumi, 2013 ; Ghérib, 2012 ; Sadiki, 2015 ; Tizaoui, 2013).

En Tunisie, les disparités socio-spatiales du pays ont été mises sur le devant de la scène contestataire, plaçant la question des inégalités territoriales au cœur des débats. Mais les revendications régionales ont rapidement été reléguées au second plan (Turki, 2014), face à la prévalence d'enjeux politiques et politiciens nationaux ¹⁵. Cependant, la question territoriale continue d'être explorée par plusieurs chercheurs, géographes ou non, examinant l'impact des politiques publiques sur les différentes régions du pays et sur leur population. Cette approche puise en particulier dans les oppositions entre espaces urbains et ruraux, entre espaces périphériques et centraux. Bien que dichotomiques, et en dépit des nombreuses interrelations entre ces espaces, ces catégorisations permettent malgré tout de remettre en question l'impression d'homogénéité de la mobilisation massive qui a eu lieu entre la fin de l'année 2010 et le début de 2011. Il existe ainsi un ensemble de travaux sur la Tunisie mettant au jour ce qui est souvent qualifié de « fracture territoriale ». Cette fracture apparaît multiple, opposant donc le Nord et le Sud du pays, les espaces urbains et les espaces ruraux, mais aussi les régions littorales et les régions intérieures déclinées selon diverses typologies (Ayeb, 2013 ; Belhedi, 2012 ; CIST, *s.d.* ; Daoud, 2011 ; Tizaoui, *op. cit.*). Selon les auteurs, les

15. Débats autour de la nouvelle Constitution, assassinats politiques de Chokri Belaïd (*leader* du Front populaire, coalition politique de « gauche ») et de Mohamed Brahmi (député de l'opposition) en 2013, échéances électorales, risques et attaques terroristes.

inégalités régionales décrites recouvrent des temporalités variables et sont attribuées à divers processus, ayant eux-mêmes un degré d'impact différent. Cependant, tous ces auteurs les relient au processus révolutionnaire : le renversement du régime est interprété comme le résultat d'une marginalisation multidimensionnelle – sociale, économique, politique, spatiale, sectorielle – d'une partie du pays et de la société au profit d'une autre. Ces lectures de « la révolution du Sud contre le Nord », ou « des marges et périphéries contre le centre du pouvoir » (Ayebe, *op. cit.*), partagées par certaines personnes enquêtées dans le cadre de cet ouvrage, se focalisent plus sur l'échelle nationale que sur les inégalités internes aux régions.

Cependant, plusieurs auteurs examinent plus spécifiquement les difficultés et conflits qui touchent les espaces ruraux et agricoles tunisiens, et leurs liens avec le processus révolutionnaire, en soulignant l'ancienneté (Ayebe, 2015 ; Octave Bousquet, 2015) et la diversité des luttes (Gana, 2011). Ces luttes témoignent de la multitude des intérêts, des revendications et des conflits qui opposent divers protagonistes au sein des espaces ruraux : grands propriétaires, entrepreneurs, ouvriers, paysans, *etc.* Ces analyses ont le mérite de battre en brèche les représentations du monde rural perçu comme conservateur, mutique et figé. Mais elles ne doivent pas occulter le fait que ces luttes collectives ¹⁶, spécifiques au milieu rural, sont demeurées jusqu'à présent circonscrites dans le temps et l'espace ; qu'elles n'ont mobilisé qu'une part relativement faible d'agriculteurs ; et que leurs revendications ont été peu portées au niveau national.

Le caractère en partie « inaudible » et « invisible » des mobilisations, des résistances et des évolutions affectant les espaces ruraux a déjà été souligné (Ayebe, 2013 ; Gana, 2013). Des facteurs endogènes et exogènes sont invoqués pour expliquer cette invisibilité relative (Ayebe, *ibid.* ; Gana, *op. cit.* ; Elloumi, 2013 ; Gresh, 2015 ; Lahmar, 2015 ; Saïdi, 2015) . Il s'agit,

16. Nous parlons ici de luttes collectives qui peuvent prendre différentes formes et qu'il convient de distinguer (Siméant, 2013) : contestations et protestations (remise en cause de l'ordre social), mobilisations (affrontement d'une difficulté en rassemblant toute l'énergie, les forces physiques et intellectuelles des personnes mobilisées). Mais l'absence de consentement ne se traduit pas nécessairement par des contestations ou des mobilisations. Il existe, en milieu rural, d'autres formes de résistance, à un niveau plus individuel, comme par exemple le refus de payer les factures d'eau ou d'électricité.

d'une part, du manque de moyens et du discrédit de l'organisation syndicale de manière générale, de la méfiance à l'égard des associations professionnelles, des aspirations urbaines des jeunes ruraux, et du silence de la main-d'œuvre majoritairement féminine dans des régions comme celle de Sidi Bouzid. D'autre part, les médias dominants ont mis l'accent sur les espaces urbains et sur les questions identitaires et politiciennes, tandis que les connexions entre le Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD) ¹⁷ et l'Union tunisienne de l'agriculture et de la pêche (UTAP, syndicat agricole majoritaire) ont contribué à freiner les contestations paysannes.

Dans le prolongement de ces réflexions, cet ouvrage propose de contribuer à la compréhension de la recomposition des espaces ruraux tunisiens, à travers le cas de la région de Sidi Bouzid, et particulièrement de la délégation de Regueb où la population est majoritairement rurale. Sans que la « révolution » ne soit au cœur de l'étude, il s'agit de mettre en lumière ce que le conflit politique des dernières années révèle (ou non) des dynamiques sociales et des rapports de pouvoir au sein des espaces ruraux de cette région. En interrogeant le poids du lieu et de l'espace, l'approche géographique peut apporter des éléments de réponse sur la façon dont ces contestations ont pris forme et sur ce qui les sous-tend. Nous postulons que le foncier est un élément révélateur de la forte dégradation des conditions de vie d'une grande partie de la population de la région de Sidi Bouzid. Si l'on considère que le terme « foncier » désigne l'ensemble des rapports sociaux entre les hommes ayant pour support la terre, cette dégradation est certes économique, mais embrasse aussi d'autres dimensions, notamment politique et sociale.

Le contexte contestataire est propice à la mise au jour de l'ensemble de ces aspects, parce qu'il constitue un « fait social total » qui met en branle l'intégralité de la société et une grande partie de ses institutions (Mauss, 2012 [1925], 234). C'est une période d'effervescence, où faits et faits divers se confondent dans un contexte de surinformation (sur la toile, à la télévision, dans les journaux et l'espace public), où tout est très politisé et où les individus s'émancipent en partie de leurs contraintes. La parole se libère, donnant voix à des groupes sociaux jusqu'alors pas

17. Parti créé par Ben Ali, dissout en mars 2011.

ou peu audibles : opposants politiques, ou encore minorités raciales ou sexuelles. Cette effervescence collective n'empêche pourtant pas la permanence de logiques individuelles¹⁸, ni n'implique une remise en cause totale de l'ordre social¹⁹. Le contexte contestataire est donc un moment particulièrement intéressant pour interroger les relations de causalité et les ressorts de phénomènes observés, parce qu'il fait se rejoindre événements conjoncturels et éléments structurels. Nous verrons donc ce que le foncier, élément structurel par excellence, peut révéler dans la conjoncture caractérisant la Tunisie depuis 2010.

Interroger les liens entre appropriations foncières et rapports de domination

Le foncier, clef de lecture des rapports sociaux

L'intérêt pour les questions foncières en milieu rural n'est pas nouveau en sciences sociales, en particulier de la part des sociologues, des anthropologues et des géographes travaillant sur les pays des « Suds ». Le foncier est ici appréhendé comme une clef de lecture de l'organisation de la société rurale tunisienne, en le mettant au cœur de l'étude. Si la terre désigne une portion d'espace dotée d'un usage agricole²⁰, le foncier est entendu comme un rapport social aux dimensions multiples, déterminé par l'appropriation de l'espace (Le Bris, Le Roy, Leimdorfer, 1982 ; Le Bris, Le Roy, Mathieu, 1991 ; Le Roy, Karsenty, Bertrand, 1996). Il est déterminé principalement par des facteurs sociaux, économiques (accumulation primitive de capital et extraction de rente), juridiques (normes d'appropriation et modalités de règlement des conflits), par les

18. Ces logiques se sont manifestées, par exemple, à travers des appropriations individuelles et privatives de l'espace public, ou encore des ressources en eaux souterraines.

19. Par exemple, la représentation d'un monde rural statique perdure, en dépit des vives protestations qui y ont eu lieu ces dernières années : lors d'une discussion informelle en 2014, un membre de l'Union générale des travailleurs tunisiens (UGTT) nous disait que les paysans étaient réactionnaires, alors même que les manifestants de la région de Sidi Bouzid étaient pour beaucoup d'entre eux fils de paysans.

20. Usage agricole au moment de l'enquête ou dans un passé proche. Les terres agricoles récemment urbanisées ou ayant une nouvelle vocation seront donc également prises en compte.

techniques d'aménagement, mais aussi et surtout par le politique (Le Roy, 1991, 11). En ce sens, le foncier constitue lui aussi un « fait social total » mobilisant l'ensemble de la société.

Plusieurs précisions sont nécessaires ici. En premier lieu, l'étude foncière ne peut se limiter à la seule appropriation du sol. Parce qu'un espace n'est un enjeu économique que par les ressources qu'il engendre, l'analyse doit porter sur les « ressources foncières » multiples (végétation, eau, *etc.*), sur leurs usages et leurs systèmes d'accès (Weber, 1998, 20).

En second lieu, il est plus pertinent de parler d'« appropriation » que de propriété – ce dernier terme désignant la propriété privée dans le sens du droit romain (Le Roy, *op. cit.*). L'appropriation permet d'englober les deux sens d'affectation (à un usage) et d'attribution, croisant ainsi la question des « usages » et celle de la « maîtrise » des ressources (ou « possession » au sens juridique : situation de fait ne correspondant pas nécessairement à un droit inscrit dans la loi). De surcroît, cette notion d'appropriation invite à étudier non pas un état figé, mais un processus dynamique : un espace peut, par exemple, être successivement affecté à différents usages. Nous confronterons donc les droits détenus et validés par les autorités compétentes d'une part, avec les normes foncières d'autre part (Lavigne-Delville, 2006). Autrement dit, nous mettrons en regard les droits reconnus par l'État, officiels et légaux, avec « l'ensemble de règles et de prescriptions organisé en système normatif non institutionnel, plus ou moins intériorisé et objectivable par les personnes, qui contribue à définir et à codifier les pratiques légitimes à l'intérieur d'un groupe ainsi que les modes de relation possibles (et leurs transgressions reconnues) entre l'instance individuelle et l'instance sociale » (Ruby, Lussault, 2003, 668). Nous chercherons à comprendre comment interagissent usages et maîtrises ; comment une ressource foncière peut être affectée à un usage donné (terre pour des cultures à haute valeur ajoutée par exemple) afin d'accroître la maîtrise sur une autre ressource (l'eau souterraine). Nous verrons, en outre, comment l'État intervient de manière plus ou moins directe tant au niveau des usages que de la possession, à travers ses différentes instances.

En troisième lieu, nous parlerons de « sécurisation » plutôt que de privatisation et de sécurité foncière. La sécurité foncière repose sur

le fait que « les droits détenus, quels qu'ils soient, ne sont pas remis en cause » ou « qu'ils sont réaffirmés en cas de contestation indue » (Lavigne-Delville, *op. cit.*, 29). Par conséquent elle ne dépend ni de la nature des droits, ni de leur caractère légal ou non. À l'inverse, l'insécurité foncière découle « du fait que des droits, légitimes au regard d'un registre de normes, sont remis en cause, ne peuvent être exercés paisiblement, voire sont impossibles à exercer ou sont tout simplement annulés » (*ibid.*). Elle peut relever de différents degrés et évoluer dans le temps, ce qui en fait également un processus dynamique. La sécurisation n'est pas forcément apportée par l'État, elle peut résulter d'accords et de négociations entre individus au sein d'un groupe social (Lavigne-Delville, 1998, 65). Ce sont ces négociations et arrangements entre acteurs qui sont au cœur de cet ouvrage.

Approfondir l'étude des espaces ruraux tunisiens sous un angle social et politique

Cet ouvrage s'inscrit dans la perspective des travaux décrits ci-dessus, en explorant les liens entre les modes d'appropriation, les inégalités et les insécurités foncières dans la région de Sidi Bouzid en Tunisie. Il est fondé sur une démarche principalement inductive : les questionnements sur le foncier ont été guidés dans un premier temps, par les enquêtes exploratoires de terrain, tout en étant enrichis par la confrontation avec la littérature disponible sur cette thématique. L'objectif était dès le départ, d'étudier les recompositions de l'espace rural à travers les stratégies des producteurs et les évolutions de l'activité agricole, activité qui emploie près de la moitié de la population active du gouvernorat de Sidi Bouzid ²¹. J'ai ²² cherché à comprendre les enjeux et les conséquences de la modernisation de l'agriculture, en particulier à travers l'expansion des surfaces irriguées. L'enjeu était de saisir comment ces dynamiques

21. En 2010, près de la moitié des actifs occupés travaillent dans le secteur agricole (ODCO, 2011).

22. L'alternance de l'emploi du « je » et du « nous » joue un double rôle dans cet ouvrage. La première personne du singulier est principalement utilisée pour retranscrire les expériences de terrain, qui sont nécessairement subjectives ; tandis que le « nous » matérialise le recul inhérent à l'analyse (Guinard, 2012). En outre, ce pronom pluriel sert à marquer la dimension inclusive réunissant l'auteur et le lecteur dans une même démarche réflexive (Seri-Hersch, 2012 ; cité in Arango, 2015). Par commodité, le « nous » sera toujours accordé au pluriel, même lorsqu'il renvoie à l'auteure seule.

ont induit des différenciations et des inégalités socio-économiques entre les producteurs, inégalités qui expliqueraient le paradoxe de Sidi Bouzid, à la fois pôle d'investissement agricole national et parmi les plus importantes poches de pauvreté du pays.

L'étude du foncier au Maghreb abonde en particulier à propos de la période coloniale. En dehors des rapports administratifs ou d'expertise et des travaux de portée juridique²³, les questions foncières ont été traitées, dès les années 1950, dans divers travaux académiques proposant une analyse des politiques publiques, foncières et agricoles. On trouve d'une part des travaux produits selon une approche juridico-économique, à l'échelle nationale ou supra-nationale, portant sur le Maghreb (Verdier, Desanti, Karila, 1969) ou sur des cas d'études nationaux (pour la Tunisie, voir par exemple Fadhel Moussa, 1988 ; Rochegude, 2005 ; pour le Maroc voir notamment Bouderbala, 1999). D'autre part, la question foncière a été traitée, de manière centrale ou non, dans plusieurs recherches – notamment doctorales – menées aux échelles régionales ou locales, fondées sur des observations, des questionnaires et/ou des entretiens. Pour le cas tunisien, l'étude géographique de Jean Poncet (1961) détaille les profonds bouleversements induits par la colonisation agricole européenne. Plus récemment, des historiens se sont intéressés au caractère domanial des terres sous la colonisation pour montrer de quelle façon il a été utilisé comme outil politique de domination et de contrôle foncier (Yazidi, 2000 ; Lajili, 2010).

Depuis 2006, la question foncière a en outre été traitée par de nombreux chercheurs rattachés au réseau sur le foncier rural méditerranéen (Foncimed). Leurs travaux ont mis en lumière l'impact des politiques foncières sur les populations récemment sédentarisées du Centre et du Sud de la Tunisie, ainsi que sur l'activité des éleveurs en milieu steppique (Ben Saad, 2002 ; 2011 ; Ben Saad, Bourbouze, 2010 ; Lahmar, 1994 ; Selmi, Elloumi, 2007). Ils considèrent que la privatisation des terres et de la gestion des autres ressources naturelles, a produit des résultats en termes d'intensification de la production et d'intégration de l'agriculture familiale au marché. Cependant, ils relèvent aussi les limites du phénomène dans les

23. Voir par exemple Demoslys, 1954 ; Dumas, 1912 ; Lescure, 1900 ; Prat, 1910 ; Secrétariat général du gouvernement tunisien, 1900.

zones arides, et documentent la mobilisation excessive de l'eau souterraine et la dégradation des ressources (Jouve *et al.*, 2010). Ils démontrent par ailleurs que le partage des terres en indivision, ainsi que les changements impulsés par la politique de collectivisation agraire, ont modifié les rapports de production, accentué les différences socio-économiques entre producteurs au niveau local et la paupérisation des paysans (Selmi, Elloumi, 2007 ; Ben Saad *et al.*, 2010).

Plus spécifiquement sur la région qui nous intéresse ici, Habib Attia, dans sa thèse de doctorat d'État (1977) examine de manière fine, les évolutions de la société des steppes du Centre du pays (notamment de la région de Sidi Bouzid), à travers le processus de sédentarisation. Il analyse de quelle façon la conjonction des politiques publiques, de la pénétration du capitalisme dans les steppes tunisiennes, et de la succession de sécheresses ont entraîné une mutation de la société pastorale, devenue société paysanne ²⁴ par un effet de déstructuration-restructuration.

Le problème du morcellement lié à la privatisation des terres – et notamment des terres collectives – est souvent mis en avant pour le cas tunisien ou pour les autres pays du Maghreb. La pression foncière touche une frange importante d'agriculteurs qui peinent à agrandir leurs exploitations. Si les politiques foncières apparaissent comme facteur principal du morcellement des terres, les chercheurs du réseau Foncimed relient également ce processus au système successoral et à l'attachement des propriétaires à la terre (Nasr, Bouhaouach, 1997 ; Gharbi, 1998 ; Bouderbala, 1999 ; Ben Saad *et al.*, 2010), ou à la croissance démographique (Picouët, 2006). Cependant, tout en pointant le rôle des politiques foncières dans le morcellement et la pression sur les terres, certaines de ces études soulignent davantage l'inefficacité technique de ces dernières, sans nécessairement remettre en cause l'apurement foncier sur le plan politique. Les études régionales coordonnées par Michel Picouët au milieu des années 2000 (*op. cit.*) soulignent que dans le Centre et le Sud du pays, la croissance démographique s'accompagne d'un morcellement

24. Dans l'étude de Habib Attia, le mot « paysan » renvoie à des cultivateurs sédentarisés (même si certains continuent de pratiquer l'élevage), par opposition aux pasteurs qui sont des éleveurs semi-nomades.

foncier, alors que dans le Nord, la population tend à stagner ou à croître plus modérément. En insistant sur la grande diversité des situations régionales, ce travail collectif montre qu'il n'existe pas de lien simple entre évolution démographique et transformation foncière, et invite à explorer d'autres facteurs comme les adaptations des petits producteurs au morcellement (Guillermou, 2015). En outre, dans les études sur le foncier rural, la focale est souvent centrée sur le processus de morcellement, tandis que la concentration foncière n'est pas systématiquement documentée, ou dans une moindre mesure. Ceci vaut particulièrement pour les espaces du Centre et du Sud tunisiens, alors que la progression de la grande exploitation a été à la fois plus rapide et plus documentée au Nord, dans les zones de grandes cultures.

Par ailleurs, de nombreux travaux rendent compte des effets de la modernisation et de la libéralisation économique sur l'agriculture tunisienne : libéralisation des prix de nombreux produits agricoles, suppression des subventions aux intrants, orientation des politiques de financement en faveur des grands investissements, implication de nouveaux acteurs dans la production et dans les circuits de commercialisation (Abaab, Elloumi, 1996 ; Abaab, 1999 ; Elloumi, Bachta, 2005). Si certaines études soulignent l'impact positif du Programme d'ajustement du secteur agricole (PASA) sur l'agriculture tunisienne au niveau national, il a été démontré que ces mesures ont généré davantage d'incertitudes quant à la production et la commercialisation, et qu'elles ont eu un impact différencié sur les producteurs à l'échelle locale. Les politiques agricoles des dernières décennies ont, de fait, favorisé les producteurs les plus riches, et contribuent à la marginalisation socio-économique de l'agriculture familiale paysanne, laquelle occupe une part importante de la population rurale (Jouili, 2008).

La pression urbaine et l'artificialisation des terres rurales figurent également parmi les principaux fronts de transformation (Elloumi, Jouve, *op. cit.*, Elloumi *et al.*, 2011). Mais elles seront peu abordées dans cet ouvrage parce qu'elles exercent une pression relativement faible dans la région de Sidi Bouzid, si ce n'est autour du siège du gouvernorat lui-même, par le biais d'appropriations illégales de terrains appartenant à l'État. Dans les espaces ruraux comme à Regueb, le prix élevé des terres

à usage agricole ainsi que la perspective d'une production à très haute valeur ajoutée contribuent à limiter l'expansion urbaine.

Dans le contexte de mondialisation économique, c'est davantage la réorganisation des espaces ruraux qui semble pertinente à interroger. La mise en concurrence des territoires fait émerger de nouveaux acteurs, des pratiques inédites et des formes recomposées de gouvernance des ressources. Dès lors, il est intéressant de révéler les modalités renouvelées d'appropriation des ressources, ainsi que les protagonistes intervenant dans ces processus (Dahou, Elloumi, Molle, 2011 ; 2013 ; Vianey, Requier-Desjardins, Paoli, 2015). Parmi les forces en présence, l'État doit être pris en compte *via* les diverses instances qui le constituent. Loin d'être totalement désengagé, il se déploie à travers de multiples formes et modalités qu'il convient également d'étudier (Elloumi, 2002). Il s'agit aussi d'explorer les déterminants locaux de l'accès aux ressources et notamment leur dimension socio-politique. Pour cela, il s'agit, d'une part, de se focaliser sur les mécanismes conjoints d'appropriation, et d'autre part, sur ceux d'accumulation (Harvey, 2004), ainsi que sur les stratégies des individus et des groupes sociaux en présence, comme l'ont fait plusieurs études (Attia, 1983 ; Bédoucha, 2000 ; Jouili, Kahouli, Elloumi, 2013 ; Riaux, Belaïd, 2011).

Cet ouvrage s'inscrit dans le prolongement de travaux portant sur les espaces ruraux tunisiens et sur les dynamiques foncières à échelle fine, conduits notamment par les chercheurs du réseau Foncimed. Il entend donner une autre lecture que celle des démarches essentiellement techniques ou agro-économiques dans lesquelles les enjeux sociaux et politiques à échelle fine apparaissent en filigrane ou au cœur d'études aux objets plus vastes. Il vise à replacer ces questionnements sociaux et politiques au centre de l'analyse dans une perspective critique, laquelle est restée implicite et discrète dans de nombreux travaux antérieurs à la chute de Ben Ali en janvier 2011. Ceci peut s'expliquer par plusieurs éléments. D'une part, les études rurales en Tunisie restent en grande partie l'apanage d'une poignée de disciplines qui privilégient ces approches (agronomie, économie) – riches d'enseignement par ailleurs. D'autre part, il faut rappeler le contexte de sanctions de toute opposition au régime. Tant Bourguiba que Ben Ali réprimaient les analyses en

termes de rapports de domination, qu'elles soient d'inspiration marxiste ou qu'elles portent sur les rapports identitaires ou politiques. Ces deux éléments ont orienté plusieurs études vers une démarche d'expertise, tout en limitant la recherche ouvertement critique en sciences sociales et le poids de la parole donnée aux premiers intéressés : les habitants des espaces ruraux. Les travaux parus après janvier 2011 prennent davantage les questions sociales et politiques à bras le corps, et cet ouvrage s'inscrit également dans leur prolongement.

Étudier les inégalités d'accès aux ressources foncières à travers une approche par les acteurs

Afin de saisir le paradoxe de Sidi Bouzid, nous nous focaliserons donc sur les mécanismes d'appropriation et d'accumulation foncière à l'échelle locale. Ce travail explore les facteurs politiques, sociaux et économiques dessinant les contours de l'accès aux ressources, appréhendées comme un construit social (Magrin *et al.*, 2015). L'accès équivaut à un faisceau de pouvoirs (*bundle of powers*), c'est-à-dire à une aptitude à tirer bénéfice des choses – que ce soit des objets matériels, des personnes, des institutions ou des symboles (Ribot, Peluso, 2003, 153). Ce décalage de la focale vers le politique, ou du moins le social, sert à attirer l'attention sur les relations sociales qui peuvent contraindre ou permettre à des individus de bénéficier et de s'approprier des ressources (*ibid.*, 154). L'étude des modes d'« accès » (ou de maîtrise) permet donc de révéler les moyens (légaux ou non) mis en œuvre par une personne pour tirer bénéfice d'une ressource, et éclairer ainsi les mécanismes d'appropriation. À ce titre, les différences d'accès relèvent des compétitions, des conflits, ainsi que des capacités effectives d'adaptation et de résilience des acteurs et sont sources d'inégalités sociales. Au-delà des disparités – qui renvoient à la seule dimension quantifiable et distributive des ressources –, les inégalités sociales sont produites par la société et ses structures (Bihr, Pfefferkorn, 2014). Toutefois, les inégalités sociales ne sont pas toujours perçues ni représentées comme injustes par les groupes sociaux concernés. Au contraire, les frontières entre justice et injustice sont subjectives

et situées. Elles varient selon le point de vue considéré et le registre idéologique ou de légitimation mobilisé (Landy, Moreau, 2015), ce que montre bien la mobilisation de Salah Bouazizi (Fautras, 2015). Par conséquent, bien que les revendications populaires de 2010-2011 en Tunisie aient traduit un sentiment d'injustice, l'étude des protestations et des mobilisations en milieu rural ne peut suffire à elle seule pour saisir les recompositions de l'espace rural.

L'approche par les groupes d'acteurs apparaît pertinente à plus d'un titre. En premier lieu, l'articulation entre usages et maîtrise des ressources découle des décisions de ces groupes et des individus qui les composent, et la sécurisation de l'accès aux ressources passe par des conflits et négociations entre ceux-ci. Cette approche est d'autant plus importante que les protagonistes des espaces ruraux de Regueb se sont diversifiés. Ils ne sont plus uniquement les *fellahin* (paysans) décrits par Habib Attia, mais comprennent également des allochtones (Tunisiens originaires d'autres régions) récemment investis dans le secteur agricole.

En second lieu, le foncier, en tant qu'ensemble des rapports sociaux concernant l'appropriation de l'espace, fait appel aux représentations que les individus ont des réalités sociales. Ces représentations sont des « formes de connaissance ordinaire, socialement élaborées et partagées, à visée pratique notamment dans la maîtrise de l'environnement et l'adoption d'attitudes et de comportements collectifs » (Debarbieux, 2003, 791). Produites dans des contextes socio-historiques spécifiques (Mondada, 2003, 790), elles peuvent servir les registres de légitimation qui sous-tendent l'appropriation de ressources.

Il s'agit de mettre en lumière de façon empirique les pratiques foncières existantes, car celles-ci dépendent des relations des hommes entre eux et de la manière dont ils gèrent les difficultés et tensions relatives à la maîtrise de la ressource foncière (Chauveau, 1998, 37). Cette approche permet ainsi de confronter pratiques d'accès et pratiques d'usage des ressources, et de révéler la configuration des rapports de force aux différents niveaux. Les recompositions, innovations et adaptations en question s'opèrent en premier lieu à l'échelle locale, ce qui donne toute son importance à l'étude approfondie de terrain localisé.

L'apport d'une lecture géographique des dynamiques et des inégalités foncières en Tunisie

Pour reprendre les mots d'Olivier Schwartz, cette étude géographique est une monographie, dans le sens où « elle s'applique de manière intensive à l'étude de groupes et d'individus saisis dans des cadres localisés » (Schwartz, 1993, 299). Cela n'empêche pas que les logiques micro-locales relèvent en partie de dynamiques plus globales. Nous avons déjà vu qu'une focalisation à l'échelle régionale ne permet pas de saisir le paradoxe de Sidi Bouzid. L'analyse multiscalaire devient riche d'enseignements, parce que les rapports fonciers impliquent une variété de groupes sociaux. « Changer d'échelle ne signifie pas voir plus petit ou voir plus gros, mais bien voir autre chose » (Landy, 2002, 240) : cela permet de révéler des causalités qui sont invisibles ailleurs qu'à un certain échelon d'analyse, et les relations de causalité s'opérant entre les différents niveaux scalaires. Cette recherche se fonde principalement sur une enquête de terrain de près de treize mois²⁵ à l'échelle locale, mais elle fait aussi appel à d'autres niveaux d'analyse, afin de tenir compte des pratiques intervenant à tous niveaux et ayant des conséquences localement.

Par ailleurs, l'approche par le territoire s'avère féconde. Pour reprendre les mots d'Henri Lefebvre, « l'espace n'existe pas en dehors de la société qui le produit » (2000 [1974]). Il est façonné et modelé de manière complexe et plurielle, croisant aspects matériels, enjeux d'aménagement et expérience sensible des hommes. Enjeu de gestion, de contrôle et d'appartenance, l'espace est territorialisé dans le sens où il résulte de l'interaction entre ses différentes composantes (économique, politique, environnementale, culturelle, etc.). Par conséquent, l'étude des relations entre recompositions foncières et dynamiques territoriales est particulièrement intéressante en ce que ces dernières sont indissociables de la notion d'appropriation. Fabrice Ripoll et Vincent Veschambre (2005) rappellent que cette notion implique de ne jamais perdre de vue les inégalités sociales et les rapports de pouvoir qui traversent toute société, et son évolution. De surcroît, elle incorpore à la fois les dimensions

25. Les enquêtes ont été réalisées entre avril 2012 et juillet 2014 au cours de séjours successifs de près de deux mois chacun.

individuelles et collectives, matérielles et immatérielles. L'usage et la maîtrise foncière intègrent un rapport idéal à l'espace, dans la mesure où des aspects affectifs et symboliques interviennent dans les pratiques humaines (sentiment d'appartenance d'un individu ou d'un groupe ; idéologie sous-tendant les pratiques).

Des recherches ont montré de quelle façon la conjonction de dynamiques démographiques, agraires, économiques, politiques ou encore d'appartenance modèle les rapports fonciers ; et en retour comment les régulations foncières interviennent dans la production de territoires, en modifiant les rapports de production, les paysages, les usages du sol, *etc.* (Chaléard, Mesclier, 2010). Dans cette perspective, notre recherche vise à identifier les liens entre les rapports fonciers et les recompositions socio-spatiales en cours dans la région de Sidi Bouzid, et plus particulièrement de Regueb. Il s'agit de comprendre dans quelle mesure ces rapports constituent un révélateur, un facteur et/ou une conséquence de ces recompositions. Les recompositions socio-spatiales intègrent à la fois les facteurs structurels du changement social et ses mécanismes en situation. Paradoxalement, elles peuvent ainsi prendre la forme d'une pérennisation du système, l'enjeu étant alors d'identifier les mécanismes qui permettent ce maintien.

Cette question centrale conduira à interroger, d'une part, les pratiques d'affectation et de maîtrise des ressources foncières, en portant attention à l'évolution des usages de la terre, des modes de faire-valoir, des structures, des régimes fonciers et de l'accès aux ressources. Nous verrons que les politiques publiques et l'expansion de l'économie capitaliste ont contribué à fragiliser les maîtrises foncières – en particulier celles des paysans – en favorisant la marchandisation des ressources et l'implication de nouveaux groupes d'acteurs stratégiques. Face à une précarisation foncière croissante, nous montrerons que les acteurs concernés adoptent diverses stratégies : réorientation des systèmes de production, extensification, diversification des revenus, migrations, mobilisations collectives. D'autre part, nous chercherons à montrer comment le foncier intervient dans la construction de territoires, à travers la double étude du marché foncier et des inégalités d'accès aux ressources. L'hypothèse est que l'évolution des rapports fonciers et la recomposition de l'espace

participent à la redéfinition des contours des groupes sociaux en présence, et à la formation de territorialités renouvelées. Afin de répondre à ces questionnements, cette recherche se fonde principalement sur des données recueillies dans le cadre d'entretiens et de questionnaires. Le matériau empirique sera présenté en détail dans le premier chapitre, et de manière cursive dans la suite de l'ouvrage.

Plan de l'ouvrage

Le premier chapitre dresse un portrait de la région d'étude, à travers une démarche puisant dans l'approche du diagnostic agraire. Nous y établissons une typologie des systèmes d'activités et des producteurs agricoles qui sert de base à l'analyse. À partir d'une mise en perspective historique, le second chapitre retrace la différenciation de ces systèmes d'activité sur le long terme. Il explore en particulier le rôle des politiques publiques, agricoles et foncières dans ce processus, tout en examinant leur impact sur la sécurisation foncière des agriculteurs. Nous y montrons qu'en dépit des objectifs officiels déclarés, les maîtrises foncières ont parfois été affaiblies. Ce constat nous conduit à examiner plus particulièrement le cas de Regueb. Région pilote de l'enregistrement des terrains agricoles au « livre foncier », elle a vu émerger une rhétorique dénonçant ce qui pourrait s'apparenter à des insécurités foncières. L'étude du marché foncier permet de montrer que ces insécurités sont le plus souvent liées à une insécurité financière, et qu'il est plutôt question de précarisation foncière que d'insécurité, la pression interne et externe exercée sur ce marché accroissant, pour les producteurs les plus démunis, l'incertitude quant à leurs droits fonciers à court ou moyen terme (chapitre 3). Les chapitres 4 et 5 s'attachent à identifier les ressorts de cette précarité, en se focalisant d'abord sur les mécanismes d'obtention de financements agricoles, puis sur les processus d'accès à la ressource en eau souterraine. Nous verrons comment l'articulation entre accès aux ressources privées et publiques, plus ou moins bien réussie par les groupes d'acteurs stratégiques, contribue à atténuer ou au contraire accentuer la précarisation foncière constatée. Enfin, le dernier chapitre aborde

la question de la pluriactivité dans la même perspective, en montrant comment la diversification des activités et des sources de revenus intervient dans la stabilisation, et en même temps dans la fragilisation foncière des ménages et des exploitations. Il s'achève en questionnant la manière dont cette pluriactivité concourt à la redéfinition des contours du groupe social constitué par la paysannerie, et à la recomposition locale des territoires.

Paysans, entrepreneurs et spéculateurs à Regueb

Le voyageur qui parcourt la région de Sidi Bouzid est frappé par les contrastes du paysage. En arrivant de Tunis, au nord, par la route de Kairouan, c'est d'abord la steppe qu'il rencontre : quelques vastes étendues caractérisées par des espèces herbacées, parcourues par des bergers menant leurs troupeaux de chèvres et de moutons. Le paysage est ensuite fortement marqué par la présence des oliveraies dépendant des précipitations. Autour du siège du gouvernorat qui rassemble plus de 45 000 habitants, et à l'ouest de celui-ci, on trouve presque sans interruption des exploitations céréalières et maraîchères. Ces dernières sont en partie irriguées, et intensives en travail, comme l'indiquent respectivement le son des motopompes et la présence de nombreux ouvriers lors de la pleine saison agricole. Les piémonts montagneux couverts d'alfa qui séparent les plaines sont relativement peu peuplés. En suivant la route vers l'est, en direction de Gabès, se trouve la délégation de Regueb, parfois appelée par ses habitants « la petite Californie ». Elle doit ce surnom aux nombreuses cultures maraîchères et fruitières mécanisées, mobilisant des techniques de pointe (forages profonds, irrigation au goutte-à-goutte, palissages, serres) qui caractérisent le paysage du « tout irrigué ». Des espaces productifs hautement capitalistiques à la pointe de la technologie côtoient des espaces de production extensive ou en friche. L'objectif de ce premier chapitre est de comprendre cette dualité apparente et la diversité des systèmes de production qui la sous-tend en réalité.

Quelles pratiques agricoles façonnent ces contrastes paysagers, à quels systèmes de production et types de producteurs correspondent-elles ? Comment fonctionnent ces systèmes, comment s'insèrent-ils à des systèmes d'activités plus vastes, et comment interagissent-ils ? Ce chapitre repose sur une démarche empirique et vise à identifier ces pratiques et ces systèmes, afin de dresser un portrait de la région d'étude qui servira de base pour la suite de la réflexion. Après avoir présenté dans une première partie les contraintes et atouts géophysiques pour l'agriculture de la région de Sidi Bouzid, nous explicitons, dans la seconde, comment les pratiques des producteurs ont été appréhendées. Nous avons eu recours à une analyse paysagère des systèmes de production et à une catégorisation des producteurs en quatre groupes : les agriculteurs paysans, les paysans entrepreneurs, les entrepreneurs agricoles et les spéculateurs. La deuxième partie présente également la façon dont a été délimitée la principale zone d'étude (la délégation de Regueb), et comment les matériaux de terrain ont été collectés et traités en vue de réaliser une typologie des systèmes de production. La troisième partie détaille cette typologie, qui permet de classifier les différents systèmes et de révéler les inégalités socio-économiques de leurs exploitants.

Contraintes et atouts de l'activité agricole dans le gouvernorat de Sidi Bouzid

Situation d'un gouvernorat à dominante rurale et agricole

Le gouvernorat de Sidi Bouzid est situé dans la région du Centre-Ouest de la Tunisie, à 270 km de la capitale Tunis, et à 125 km de la grande ville de Sfax sur la côte est. Cet espace administratif de près de 7 400 km² est relativement peu urbanisé, et à dominante rurale. Ce qualificatif tient moins aux éléments statistiques ¹ qu'à la conjonction

1. L'Institut national de la statistique (INS) distingue, d'une part, la population communale (résidant dans une unité administrative locale, composée d'une ville, d'un village ou d'un regroupement d'habitations), et d'autre part, la population non communale. Cette dernière, définie en négatif par rapport à la première, concerne des espaces peu urbanisés et souvent ruraux. Mais les communes

de plusieurs caractéristiques observées : il s'agit d'un espace de faible densité (démographique, de construction, d'équipements, de services et d'emplois) ; comportant une couverture végétale importante et où les activités agricoles sont prépondérantes. Hormis le siège du gouvernorat qui rassemble plus de 45 000 habitants, la région est structurée par de petites villes qui correspondent aux sièges des douze délégations ². L'habitat rural est globalement dispersé, organisé en plusieurs *douars* – des groupements d'habitations réunissant des individus liés par une parenté fondée sur une ascendance commune en ligne paternelle (définition du CNRTL) – ou en villas isolées sur les exploitations agricoles. En 2011, les terres agricoles s'étendent sur environ 712 000 ha, et sont labourables pour près des deux tiers. Le reste est réparti principalement entre des espaces de parcours ³ et de forêts, qui couvrent respectivement près de 126 000 ha et 120 000 ha (ODCO, 2011).

Le secteur agricole connaît un essor depuis une trentaine d'années, en grande partie du fait de l'expansion des cultures irriguées (arboriculture, cultures maraîchères). En 2013, les superficies irriguées représentent un peu plus de 50 000 ha, soit à peine plus de 10 % des terres labourables (ODCO, 2013). Le gouvernorat constitue par ailleurs un pôle de production animale. Spécialisé de longue date en viande ovine – une production d'abord extensive sur parcours et récemment plus intensive en stabulation –, il s'est affirmé ces dernières années comme bassin laitier grâce au développement de l'élevage bovin. Sur les près de 430 000 habitants du gouvernorat ⁴, le Commissariat régional de développement agricole (CRDA, antenne régionale des services agricoles) dénombre

peuvent aussi comporter des espaces ruraux, de telle sorte que la distinction espace communal/non communal ne recouvre pas vraiment la distinction urbain/rural. Dans le gouvernorat de Sidi Bouzid, la population communale représente 25 %, ce qui est bien inférieur à la moyenne nationale de 66 % (ODCO, 2010).

2. Rappelons que le gouvernorat est une unité administrative, divisée en plusieurs délégations, elles-mêmes divisées en secteurs ou *imada*.

3. Le terme de parcours rassemble « toutes les terres produisant spontanément du fourrage utilisé pour l'alimentation animale, ainsi que celles qui se sont revégétalisées naturellement ou qui ont été revégétalisées artificiellement, pour fournir une végétation fourragère gérée comme une végétation naturelle » (Bourbouze, Alain, Donadieu, 1987, 5).

4. Chiffres de l'INS, 2014.

37 150 exploitants ⁵ en 2008. D'après l'Office de développement du Centre-Ouest (ODCO, *op. cit.*), 48 % de la population active travaille dans le secteur agricole en 2010, contre seulement 33 % en 2004. Nous retiendrons donc que l'agriculture fournit les principaux revenus d'une part importante et grandissante de la population, notamment en raison de l'essor du secteur et de faibles possibilités d'emploi dans les autres domaines. Il s'agira d'évaluer si ce portrait reflète une vitalité de l'agriculture, ou au contraire s'il est le signe d'une situation économique défavorable, où l'agriculture serait un secteur d'activité « par défaut », en l'absence d'autres possibilités d'emplois.

Aridité et variabilité : de fortes contraintes pour l'agriculture

La Tunisie, et plus particulièrement la Tunisie centrale et le littoral du golfe de Gabès se situent dans une zone de contact climatique. En effet, ces régions sont affectées, d'une part, par des perturbations venues des zones de climat tempéré au nord, qui peinent à atteindre la Tunisie tellienne ⁶, et d'autre part, par des anticyclones stabilisateurs provenant des zones désertiques subtropicales au sud. Leur pluviométrie est donc très irrégulière, dans l'espace et dans le temps (Hénia, 2008). Les processus météorologiques évoqués produisent un gradient global décroissant du nord-ouest au sud-est. Malgré l'effet de continentalité, les pluies du centre et du sud proviennent de perturbations venues de l'est, qui provoquent des pluies rares mais intenses. Ainsi, la pluviométrie de la région de Sidi Bouzid oscille en moyenne entre 200 mm (au sud) et 300 mm/an (pointe nord du gouvernorat). Ajoutées aux fortes températures et à une forte évaporation (plus de 2 600 mm en moyenne), ces données indiquent la prédominance d'un climat aride (Demangeot, 2008). De plus, la pluviométrie moyenne lisse des irrégularités temporelles importantes, inter et intra-annuelles. La région est marquée par une alternance d'épisodes de sécheresses et d'épisodes plus humides, liés aux influences méditerranéennes.

5. Le CRDA définit l'exploitant comme « la personne physique ou morale qui exploite une terre ou pratique de l'élevage de rente pour son propre compte ». Il peut être distinct du gérant, qui reçoit une rémunération en nature ou en espèce (CRDA de Sidi Bouzid, 2007, 7).

6. La Tunisie tellienne est une zone géographique définie par la limite de fréquence au dépassement de l'isohyète de 400 mm au nord, et de 100 mm au sud (Hénia, 2008).

Les données pluviométriques du CRDA de Sidi Bouzid tendent à confirmer pour la région une remarque issue d'un rapport du ministère de l'Agriculture et des Ressources hydrauliques à propos de la Tunisie dans son ensemble :

Une année sur trois connaît une situation extrême sans que l'on puisse toutefois déceler de périodicité marquée ni de fréquence cyclique manifeste. Néanmoins, en considérant la distribution de ces phénomènes extrêmes au cours du siècle dernier, on observe une augmentation de leur nombre ⁷.

(MARH, 2005, 12)

Dans l'année, les précipitations sont concentrées à l'automne et au printemps, et dans une moindre mesure en hiver. Dans la région qui nous intéresse, l'Institut national de la statistique (INS) dénombre en moyenne 55 jours de pluie par an sur la période 2002-2007. Toutefois, il est fréquent que les pluies soient regroupées sur quelques jours seulement, impliquant des averses parfois violentes. D'importantes contraintes pour l'agriculture découlent de ce régime pluviométrique : les périodes de sécheresse placent la végétation en situation de stress hydrique, tandis que les inondations peuvent être dévastatrices notamment pour les cultures et les infrastructures de transport.

Cette sécheresse liée à l'aridité explique la présence limitée de plans d'eau en surface, et le caractère temporaire des nombreux cours d'eau qui parcourent la région. Parmi les principaux figurent l'*oued* el Fekka dans la plaine de Sidi Bouzid, dont le bassin versant s'étend de la frontière algérienne au Kairouannais, et l'*oued* Leben dont le bassin versant est limité à la cuvette de Maknassy. À ceci s'ajoutent des ressources en eau souterraine non négligeables, réparties en plusieurs nappes hydrogéologiques phréatiques et profondes. Leur état sera décrit en détail dans le chapitre 5, mais nous pouvons déjà dire que la mobilisation de ces ressources a permis d'étendre les cultures de manière significative dans la seconde moitié du XX^e siècle.

7. Notre enquête a été réalisée entre 2012 et 2014, ce qui nous a permis de constater sur le terrain ces variations climatiques et d'observer les pratiques agricoles dans différentes conditions : pluviôt humides en 2014, moyennes à sèches en 2013.

Une érosion des sols importante

Plusieurs agents climatiques participent à l'érosion des sols (Poncet, *s.d.*) : les températures élevées, les ruissellements orageux et l'action des vents. D'abord, les températures très élevées sur de longues périodes en été (jusqu'à 45°C) contrastent avec celles relativement basses de l'hiver (4 à 5°C en moyenne). Ces écarts importants de température et surtout l'élévation prolongée de celles-ci entraînent une dessiccation intense des sols. Là où la végétation est peu abondante, il en résulte une dégradation des terres arables, par minéralisation et par salinisation. Ensuite, les événements orageux accentuent cette dégradation, car les sols minéralisés n'absorbent que de faibles quantités d'eau. Ce phénomène est d'autant plus important que les orages surviennent à la fin de l'été lorsque les sols sont les plus desséchés, ou lorsqu'ils touchent des zones à forte pente. Enfin, les vents (le *gharbi* soufflant de l'ouest, le *chergui* depuis l'est, le *jbeli* depuis les montagnes, et le *guibli* venant du levant) participent également au dessèchement des sols. D'une part, ils contribuent aux changements de températures et de composition chimique des sols. C'est en particulier le cas du *chehili* (aussi appelé *sirocco*), un vent chaud du sud ou du sud-ouest, qui s'accompagne de brusques élévations de la température en été et qui soulève des nuages de poussière et de sable nuisibles à la végétation (Despois, 1955, 13). D'autre part, les vents exercent une action mécanique sur les sols, en transportant un nombre important de particules :

On a ces vents de poussière, ou « hagège », caractéristiques, et qui transforment l'horizon superficiel des sols, enlevant ici plusieurs millimètres de terre végétale, creusant de véritables sillons dans les sols labourés et ameubliss.

(Poncet, *op. cit.*, 49)

Ces vents tendent à faire disparaître la couche de sol arable et rendent la pédogenèse naturelle longue et difficile. L'action conjuguée de ces divers éléments fragilise et détériore les ressources en sols, variables selon les milieux écologiques.

Diversité des unités agroécologiques, variabilité des ressources disponibles et occupation du sol

Compte tenu des caractéristiques climatiques présentées ci-dessus, le gouvernorat est souvent présenté comme une zone de contact entre deux milieux naturels distincts : les Hautes steppes du Centre-Ouest et les basses steppes du Centre-Est et du Sud-Est, qui s'étendent jusqu'à la mer. La limite se situe globalement au niveau de la chaîne montagneuse séparant les délégations de Regueb et Mezzouna, sensiblement plus arrosées, du reste du gouvernorat.

Toutefois, nous retrouvons des unités agroécologiques communes dans l'ensemble du gouvernorat. En reprenant la classification de l'agronome Ali Abaab (1999 ; 2006) et du géographe Habib Attia (1977), nous constatons qu'avant une intervention humaine importante, les unités géomorphologiques recoupaient dans l'ensemble les unités agroécologiques, de la manière suivante :

- Il existe d'abord des massifs montagneux (*jbel*) constitués d'anticlinaux orientés sud-ouest – nord-est et s'élevant en moyenne à 600 m – 700 m. Les pentes y sont importantes (10 à 15 %), ce qui favorise l'érosion et l'affleurement de la roche mère. Ailleurs, les sols sont squelettiques. On trouve alors sur les sommets une steppe arborée constituée de pins d'Alep, de genévriers, de genêts au nord et d'*Acacia Radiana* au sud du gouvernorat. Sur les versants et piémonts, on peut également trouver une steppe d'alfa (*Stippa Tenacissima*) sur des surfaces restreintes⁸.

- Nous trouvons ensuite des piémonts en glacis, également exposés à l'érosion qui creuse le lit de nombreux petits *oueds*. Ces espaces sont caractérisés par des sols de texture sablonneuse ou sablo-limoneuse constitués de colluvions, d'alluvions et de dépôts d'origine hydroéolienne. Localement, ces sols isohumiques sont appelés *aïtha*. Ils sont profonds et ont une importante capacité d'absorption des eaux de pluie, ce qui est favorable à l'arboriculture (olivier notamment) qui s'étend significativement à partir du XIX^e siècle. Outre l'alfa, ces espaces

8. Nous verrons plus loin que, du fait de la déforestation pratiquée par les habitants, l'alfa domine largement ces espaces.

sont majoritairement peuplés d'armoïse blanche (*Artemisia Herba-alba*) et champêtre (*Artemisia Compestris*), et de steppe d'arfej au sud du gouvernorat. S'y trouve également du jujubier (*Zizyphus Lotus*) en aval des piémonts.

- Enfin, les plaines sont constituées de bassins synclinaux riches en alluvions de différentes textures : sables fins, limons, argiles. Elles rassemblent principalement des sols *aïtha* peuplés d'armoïse blanche et champêtre comme sur les piémonts. Les zones les plus ensablées sont davantage caractérisées par une présence de gypse et d'une steppe fournie notamment de jujubiers. Ces plaines bénéficient, en outre, de sols plus argileux, appelés localement *ardh kbira*, fréquents à proximité des *oueds* et favorables aux cultures céréalières et maraîchères. Enfin, les dépressions salées (*garaâ, sebkha*) et les terres salinisées environnantes (*chott*) sont caractérisées par des sols halomorphes et des espèces végétales halophytes, souvent peu propices à une utilisation agricole. Certains de ces espaces peuvent néanmoins être utilisés comme pâturages.

Ainsi le milieu naturel présente un certain nombre de contraintes pour l'agriculture. Les sols sont globalement peu évolués et leur érosion naturelle est importante. La variabilité climatique implique une variabilité des ressources végétales (en particulier sur les piémonts et dans les plaines), très faibles les années sèches, mais qui sont abondantes et constituent une richesse les années pluvieuses. Les populations de la région se sont adaptées à cette disponibilité des ressources, comme en témoigne l'activité agricole qui y est pratiquée depuis des siècles. Sans mobilisation significative des ressources en eau souterraine, le milieu a longtemps été valorisé par un élevage transhumant et des cultures annuelles dépendant des précipitations, avant de devenir un pôle maraîcher national. En 2014, l'occupation du sol est très diversifiée, même au sein d'une même unité agroécologique. L'arboriculture occupe une place prédominante (80 % des superficies cultivées). Les parcours sont limités aux espaces montagneux et à l'extrême sud du gouvernorat, tandis que les cultures maraîchères et céréalières parsèment l'espace rural. Il faut noter que dans ce gouvernorat, les céréales sont cultivées essentiellement les années pluvieuses. La suite du chapitre a pour

objectif de comprendre comment les milieux agroécologiques présentés, disposant d'atouts mais présentant aussi d'importantes contraintes, sont aménagés et exploités par leurs habitants.

Diversité des systèmes d'activité autour de l'agriculture

Cette partie présente une typologie des systèmes d'activité, selon l'usage du sol et les productions agricoles principales. Cette typologie tient compte des différents facteurs de production intervenant dans la différenciation des systèmes, identifiés plus systématiquement au moment de l'analyse des données issues de l'enquête de terrain. Ces variables sont au nombre de neuf. Les deux premières correspondent à la surface agricole utile (exprimée en hectares) ; et au mode de faire-valoir (direct ou indirect) ⁹. La troisième est celle des cultures pratiquées, dont nous avons distingué plusieurs grands types : oliviers extensifs ou intensifs, amandiers, pistachiers, grandes cultures, légumineuses, pâturages, cultures maraîchères, et enfin cultures fruitières. La quatrième variable s'intéresse au cheptel détenu (ovins, caprins, bovins, ânes, volailles, abeilles). La cinquième détaille l'itinéraire technique – autrement dit, les actes techniques réalisés sur les parcelles – ainsi que l'équipement correspondant. Nous verrons notamment si les cultures sont irriguées ou non, et de quelle manière ; s'il est fait recours à des intrants et de quel type ; ainsi que les différents aménagements et outils utilisés (notamment les véhicules). La sixième variable est celle de l'organisation du travail, précisant la nature la main-d'œuvre (familiale ou salariée). La variable 7 correspond à la finalité de la production agricole (autoconsommation, commercialisation) ; tandis que la variable 8 concerne la localisation de l'habitat (*in situ* sur l'exploitation, ou en ville). Cette variable est importante, car elle participe au façonnement du paysage, et parce que le lieu de résidence est associé à des représentations identitaires qui ont fait l'objet de notre attention. Enfin, la variable 9 précise le type d'activités annexes : pluriactivité (activités annexes complémentaires de

9. À Regueb, l'ensemble des terres agricoles est aujourd'hui soumis au régime de propriété privée individuelle, comme nous le verrons dans le chapitre 2. Par conséquent, la variable du régime foncier n'est pas utile à l'analyse ici.

l'agriculture, celle-ci restant l'activité principale), ou affaires (activités principales de l'exploitant, qui concernent un autre secteur, comme la médecine, le commerce ou l'industrie).

Le paysage observé est dominé par des plantations arborées et maraîchères. Des étendues herbeuses existaient encore au moment de l'enquête, mais étaient restreintes par rapport à celles qui prévalaient au début du XX^e siècle. Habib Attia le décrit en partie dans sa thèse (*op. cit.*). La steppe au sens physique du terme régresse fortement depuis la colonisation agricole française ¹⁰. L'olivier s'impose au regard et forge les contrastes caractéristiques de la région, entre le vert olive des arbres et l'ocre ou le rouge argile des sols. L'analyse du paysage permet d'identifier huit grands types de systèmes de production dans la région de Regueb. Ils se répartissent en quatre grands ensembles, correspondant à l'activité agricole principale ou en expansion, bien que le système comprenne souvent plusieurs systèmes de culture et d'élevage. Alors que certains systèmes de production s'avèrent très spécialisés, d'autres sont en revanche caractérisés par une diversification de la production.

- Le premier ensemble (O) est constitué d'exploitations où domine l'oléiculture. Bien que la culture de l'olivier soit une pratique séculaire dans la région ¹¹, sa plantation sur de vastes périmètres remonte au début du XX^e siècle, sous protectorat français. Il n'est pas rare que ces systèmes oléicoles intègrent la culture d'amandiers, également présente de longue date dans la région, ou de pistachiers, introduits à partir du milieu des années 1960 ¹² dans le cadre du Programme alimentaire mondial (PAM). Ces exploitations, bien que principalement localisées dans les zones où l'eau souterraine est très salinisée ou difficile d'accès

10. Bien que la steppe herbeuse ait en partie disparu, socialement, ce terme renvoie à un espace de l'imaginaire collectif tunisien. C'est pourquoi je continuerai de l'utiliser ici.

11. Des travaux d'archéologues ont montré que l'olivier existait en Afrique du Nord au moins depuis plusieurs millénaires, même si l'expansion de sa culture par les hommes est plus récente (Camps-Fabrer, 1985). Sans dater précisément son expansion, on peut dire également de l'amandier qu'il était cultivé fréquemment dans le Sud tunisien depuis plusieurs siècles. Ces dernières décennies, les plantations d'amandiers ont toutefois moins bien réussi à Regueb que dans les délégations voisines comme Maknassy, en raison des conditions climatiques plus douces dans la première.

12. La plantation de pistachiers était destinée aux régions pauvres du Centre et du Sud du pays. Elle visait à améliorer le revenu des populations, à travers les récoltes et le salaire en nature obtenu pour le travail sur ces chantiers.

(notamment en contrebas des piémonts montagneux et au nord de la délégation), sont disséminées sur toute la zone d'étude.

- Le second (E) rassemble les exploitations orientées vers la production animale. Il s'agit essentiellement de troupeaux ovins ou mixtes (ovins, caprins, bovins laitiers), qui pâturent les parcours des piémonts montagneux ou les parcelles de chefs d'exploitation situées en plaine.

- Le troisième ensemble (M) correspond aux exploitations maraîchères qui produisent en premier lieu des tomates, piments, ainsi qu'une grande diversité de légumes et cucurbitacées (melons, pastèques). Le recours aux serres et tunnels plastifiés facilite la production tout au long de l'année, dans les régions où les nappes souterraines permettent l'accès à la ressource en eau. Ces exploitations sont principalement localisées dans les *imadet* d'Ouled Ayouni, Gouleb, Boudinar, Radhaa, Ksar Hamam Est et Ouest.

- Le dernier ensemble (F) est caractérisé par une arboriculture de fruitiers primeurs (pêchers, vignes, agrumes) implantés dans la région depuis deux décennies. Il existe des variétés locales, en particulier de vigne, mais celles qui sont massivement cultivées sont issues d'une sélection génétique élaborée par diverses firmes tunisiennes et étrangères. Ces fruitiers sont en général localisés dans des zones où l'eau souterraine est de très bonne qualité (salinité inférieure ou égale à 2 voire 2,5 g/L), en lien avec les exigences des plantes, principalement dans les *imadet* d'Ouled Ayouni, Gouleb, Sekba, Ksar Hamam Est et Ouest.

Sans tenir compte des accidents climatiques ni des très fortes fluctuations de prix, cette typologie fait ressortir des tendances et un fonctionnement général des systèmes en année « moyenne ». Elle lisse l'analyse, ce qui crée un biais, mais la suite de l'ouvrage s'attache à intégrer ces événements extrêmes et à expliquer la dynamique des systèmes de production. Par ailleurs, cette typologie ne propose pas d'analyse économique approfondie en matière de revenus générés par tel ou tel système, comme l'ont fait d'autres auteurs (Abaab, *op. cit.* ; Jouili, 2008). En effet, l'objectif ici n'est pas d'évaluer l'efficacité de ces systèmes mais de comprendre leur fonctionnement et leurs interactions.

Les systèmes oléicoles

Les systèmes oléicoles sont variés et traduisent l'évolution des pratiques agricoles et l'insertion de la région sur le marché national et international. Sur les 43 personnes enquêtées par questionnaires ¹³, seules 5 ne pratiquent pas l'oléiculture, une tendance confirmée à l'échelle régionale par les entretiens. Cette section présente les systèmes d'activité où l'oléiculture est au cœur du projet d'exploitation. Parmi l'échantillon enquêté par questionnaires, ce type de culture représente plus de la moitié de la superficie cultivée dans 18 exploitations.

Oléiculture d'autoconsommation et pluriactivité familiale hors agriculture (01)

Dans ce premier système, les oliveraies sont de deux types : arbres alignés selon le modèle en vigueur dans la région de Sfax ; ou plantation moins géométrique. Dans les deux cas, un espace d'une vingtaine de mètres entre les arbres est maintenu pour laisser aux racines la place de puiser les ressources en eau et en minéraux dans le sol sablo-limoneux, labouré en général en octobre, décembre et juillet. Certaines exploitations associent plusieurs espèces d'arbres : olivier et amandier le plus souvent, tandis que les pistachiers font en général l'objet d'une parcelle séparée. Les *tabbia* – remontées de terre (comprenant aussi parfois des pierres) aménagées perpendiculairement à la pente – signalent l'absence d'irrigation pérenne. Elles servent à retenir l'écoulement des eaux de pluie pour former des retenues provisoires afin de favoriser l'infiltration de l'eau dans le sol. Les années de sécheresse prolongée, les agriculteurs procèdent à une irrigation d'appoint des arbres ¹⁴, pour garantir un minimum de fruits et surtout préserver les oliviers lors de sécheresses extrêmes. L'eau est alors achetée en citerne ¹⁵ à des voisins disposant de puits, ou à d'autres agriculteurs de la région.

13. Pour les données chiffrées de cette typologie (représentation des types dans notre échantillon), nous ferons principalement référence aux questionnaires réalisés, dont le traitement a été différent des entretiens. Ces derniers n'apparaissent pas de manière chiffrée mais ont également servi à la construction de cette typologie.

14. La fréquence d'irrigation varie mais peut avoir lieu, par exemple, à intervalle d'un mois en période de sécheresse (témoignage d'un agriculteur de Maknassy pour l'année 2013).

15. Une citerne de 5 000 L vaut environ 15 DT (location de tracteur comprise) dans la délégation de Menzel Bouzaïene, et permet d'irriguer deux à trois oliviers. Ce prix peut être négocié si l'acheteur est un proche.

Le paysage varie fortement d'une année à l'autre selon les conditions climatiques. Les années pluvieuses, le sol entre les arbres est emblavé en blé dur, ou en orge dans les dépressions. Le producteur peut également semer des légumineuses (pois, fèves) qui permettent de régénérer le sol en azote, dans la mesure où il n'y a pas de recours à des intrants chimiques. Hormis dans les zones proches des *oueds* où l'épandage des eaux de crue permet d'irriguer la terre, ces cultures (céréales et arboriculture) dépendent des précipitations.

Nous retrouvons ce système un peu partout dans la zone d'étude, dans les plaines ou sur les piémonts montagneux aux sols sablo-limoneux. Sur les 43 personnes enquêtées par questionnaires, ce système n'en concerne que 5, dont une seule a produit des céréales l'année de l'enquête, sachant que 2013 est une année marquée par une relative sécheresse. Les producteurs sont en général propriétaires de moins de 30 ha ¹⁶, et lorsqu'ils ont une superficie importante, elle est souvent répartie en plusieurs parcelles ¹⁷. L'habitat peut être de deux types : sur le terrain ou en ville. Le premier cas survient en général dans les zones relativement bien desservies par les réseaux routiers, et pour les terrains situés à proximité de la municipalité de Regueb. En ce qui concerne les terrains les plus éloignés, situés notamment en haut des piémonts montagneux, l'habitat a souvent été déplacé en ville (à Regueb ou ailleurs), bien que subsiste l'ancienne maison familiale, construite au moment de la sédentarisation.

L'exploitation vise principalement l'entretien des oliveraies, dont les arbres sont déjà vieux de quelques années. Elle se fait en faire-valoir direct le plus souvent, et nécessite peu de main-d'œuvre. Outre les labours et la taille des arbres généralement effectuée entre janvier et mars, la principale période de travail correspond à la cueillette des olives en novembre-décembre (en juillet pour les amandes, fin août pour les pistaches). La méthode de récolte consiste à faire tomber les fruits à l'aide d'un petit râteau sur des bâches en plastique disposées au sol. Elle est ensuite transportée et rassemblée au moyen de charrettes tirées par des ânes. La production, généralement apportée au pressoir

16. Dans l'échantillon par questionnaires, une seule exploitation dépasse les 30 ha.

17. En 2004, 45 % des exploitations du gouvernorat sont divisées en deux parcelles ou plus (CRDA de Sidi Bouzid, 2007).

d'une huilerie de la région au moyen d'une camionnette prêtée par l'entourage ou prise en location, est réservée à la consommation familiale (*aoula*). À titre d'exemple, une des familles enquêtées, composée de huit personnes, consomme quelques 150 L d'huile d'olive par an, ce qui correspond approximativement aux 110 arbres répartis sur la dizaine d'hectares et cultivés de manière extensive (arbres en pleine production¹⁸ de variété *chemlali* – la plus répandue) en année pluvieuse¹⁹. Toutefois, nous ne pouvons donner ici qu'un ordre d'idée, dans la mesure où la production dépend de la taille et de l'âge des oliviers.

L'absence de revenus dégagés par la culture des oliviers, et les faibles revenus tirés des amandiers et pistachiers (dont les fruits sont également en partie autoconsommés), sont corrélés à une pluriactivité familiale importante²⁰. L'essentiel des revenus monétaires des hommes émane d'emplois de fonctionnaires, de commerçants, ou dans le secteur du transport (conducteur de « louage » ou de *naqal*²¹), parfois en dehors des circuits officiels soumis aux taxes. Certains membres de la famille, dont parfois le père de famille, ont émigré dans d'autres régions de Tunisie, en particulier littorales (à Sfax, Gabès ou encore Djerba pour travailler dans les secteurs touristique, du bâtiment, ou du commerce), ou à l'étranger (Libye et pays du Golfe, dans le secteur du bâtiment notamment). Cette pluriactivité hors du secteur agricole concerne quatre des cinq exploitations. Les femmes aussi travaillent parfois en dehors de l'exploitation, notamment comme travailleuses agricoles employées de façon temporaire²² sur d'autres exploitations. Certaines pratiquent également la cueillette de l'alfa dans les montagnes proches de leur domicile, bien que cette activité soit interdite sur les terrains domaniaux. Les points de vente officiels ayant été fermés dans la

18. Les oliviers entrent en production à partir de sept ans.

19. En revanche, les années sèches, la production des 110 arbres ne suffit pas à la consommation familiale.

20. Les cinq individus interrogés attestent tous de la pluriactivité au niveau familial, dans divers domaines agricoles ou non agricoles.

21. Les louages sont des minibus d'une capacité d'une douzaine de personnes, qui relient les localités à échelle régionale, ou les grandes villes du pays. Le *naqal* (ou *naqal errifi*, « transport rural ») est un mode de transport par minibus ou *pick-up* aménagé, qui peut accueillir une quinzaine de personnes – voire plus les jours de *souk* – et qui relie les localités rurales d'une région.

22. Les limites ne sont pas toujours très nettes entre salariat agricole permanent et temporaire, mais nous considérons ici que le seuil entre les deux est une durée d'emploi de six mois.

région suite à l'interdiction de cette activité considérée comme nuisible à l'environnement, les femmes vendent leur récolte à domicile.

Plusieurs éléments témoignent de la logique d'entretien de l'exploitation plutôt que d'une volonté ou d'une capacité d'y investir. La prédominance d'arbres âgés de plus d'une vingtaine d'années et la rareté des jeunes oliviers, mis en balance avec le niveau d'étude élevé des enfants (trois exploitations concernées sur les cinq enquêtées) semblent indiquer que les investissements privilégient davantage la sphère familiale à l'exploitation. Malgré un capital foncier parfois non négligeable, l'équipement est relativement faible, et le cheptel se résume en général à quelques volailles. Le développement économique de ces exploitations est limité principalement par l'insuffisance des capitaux financiers du ménage, le manque d'accès à l'eau d'irrigation et le risque climatique élevé. La prise de terre en location est rare également. Au vu de l'ensemble des éléments évoqués ci-dessus, il semble que les exploitants de ce système de production agissent selon une logique paysanne : capital, travail et consommation sont associés au niveau de la famille élargie, et la main-d'œuvre est essentiellement familiale.

Oléiculture extensive et intégration de l'élevage (O2)

Ce système façonne une portion de paysage où l'habitat est plus fréquemment présent sur l'exploitation car celle-ci nécessite une main-d'œuvre quotidienne. En plus des oliveraies et des grandes cultures décrites précédemment, un petit élevage est intégré à l'exploitation (cf. illustration 1). Il s'agit le plus souvent d'un troupeau ovin, ou mixe (ovins et caprins), comptant jusqu'à une vingtaine de têtes et qui sont engraisés sur une courte durée (inférieure à six mois). Les troupeaux sont moins importants que ceux décrits par Ali Abaab dans sa thèse (*op. cit.*) pour le même type d'exploitation (jusqu'à 40 têtes)²³. Ce nombre limité s'explique notamment par les coûts de production qui n'ont cessé d'augmenter ces dernières années²⁴, tandis que la rémunération, reste, elle, conséquente : entre 250 DT et 300 DT pour un agneau vendu

23. Malgré la présence d'un cheptel conséquent, ce type O2 se distingue du système E (orienté plus nettement vers l'élevage commercial), qui sera présenté plus bas.

24. Cf. *Des bédouins aux fellahins* ci-dessous.